



## DÉCOUVREZ AUSSI NOS AUTRES THÉMATIQUES :

- ▶ **FATIGUE & TÉLÉPHONE AU VOLANT**
- ▶ **VITESSE, DISTANCES & TUNNELS**
- ▶ **SIGNALISATION ROUTIÈRE & CARREFOUR À SENS GIRATOIRE**
- ▶ **MOTOS & CYCLOS**
- ▶ **ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE**
- ▶ **NOUVELLES RÈGLES DU PERMIS, AMENDES & PERTE DE POINTS**
- ▶ **ENTRETIEN & ÉCO-CONDUITE**
- ▶ **PIÉTONS, CYCLISTES & SÉNIORS**
- ▶ **URGENCES & CONSTAT AMIABLE**
- ▶ **RISQUES DU QUOTIDIEN & PREMIERS SECOURS**

## BESOIN DE PARLER D'ASSURANCE ?

- ▶ Appelez le **0 970 809 809** (numéro non surtaxé)
- ▶ Connectez-vous sur **www.gmf.fr**  
ou depuis votre mobile sur **m.gmf.fr**
- ▶ Prenez rendez-vous avec **un conseiller GMF**



ASSURÉMENT HUMAIN

Ce document vous est offert par GMF,  
1<sup>er</sup> assureur des Agents du Service Public et acteur engagé de la Prévention.

**LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés** - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et ses filiales GMF ASSURANCES, LA SAUVEGARDE et GMF VIE. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

**ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE** - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances. 323 562 678 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège Social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

Ref. : 2140\_1 - Septembre 2017. Photos : Gettyimages. Ne pas jeter sur la voie publique. TBWAPARIS



## ALCOOL, DROGUES & MÉDICAMENTS AU VOLANT

### DIRE STOP AU BON MOMENT POUR ÉVITER LES ACCIDENTS



ASSURÉMENT HUMAIN



L'accident est bien souvent la conséquence d'un comportement inadapté ou irresponsable du conducteur : comme par exemple la consommation de drogue ou de médicaments.



La peur du gendarme ne fait pas tout, voilà pourquoi nous croyons utile, pour éviter ces accidents tragiques, de changer les mentalités. C'est dans cet esprit que ce guide a été pensé.



Vous y trouverez des rappels de bon sens que l'on a parfois oubliés, mais aussi des informations utiles et autres conseils essentiels.

Faites de ce guide votre compagnon de bord. La route est un domaine partagé, à nous d'en faire un espace sécurisé : c'est notre priorité !

**Bonne lecture et surtout, bonne route !**

# ALCOOL

## LES RISQUES DE L'ALCOOL AU VOLANT

### LES TAUX À NE PAS DEPASSER

- ▶ 0,5 g/l de sang, soit 0,25 mg/l d'air expiré.
- ▶ Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, le seuil à ne pas dépasser pour les titulaires d'un permis probatoire et les conducteurs de véhicules de transport en commun est de 0,2 g/l de sang (ou 0,1 mg/l d'air expiré).



- ▶ Lequel des 3 collègues peut conduire après le repas ? **AUCUN !** Ils dépassent tous le taux maximal.

	FEMME 60 KG	HOMME 75 KG	HOMME 95 KG
Consommation d'alcool pur	34g	34g	34g
Quantité d'eau dans le corps	36l	52,5l	66,5l
Calcul du taux	34 ÷ 36	34 ÷ 52,5	34 ÷ 66,5
Taux d'alcoolémie	0,94 g/l de sang	0,64 g/l de sang	0,51 g/l de sang

### POURQUOI L'ALCOOL EST INCOMPATIBLE AVEC LA CONDUITE ?

- ▶ L'alcool a un effet désinhibiteur et euphorisant qui modifie la perception des risques (vitesse, distances, conditions pour dépasser, ...).
  - Mauvaise coordination.
  - Allongement du temps de réaction.
  - Trouble de la vision.
  - Favorise l'agressivité.
  - Diminue la résistance à la fatigue.
- ▶ L'alcool est la deuxième cause d'accident mortel sur les routes.
- ▶ L'alcool est présent dans 29 % des cas.

### À RETENIR

L'alcoolémie atteint son maximum en 30 minutes à jeun et en 1 heure au cours d'un repas. Le corps élimine entre 0,1 g et 0,15 g d'alcool par litre de sang et par heure (un verre d'alcool s'élimine en 1 h 30 environ). **Aucune astuce ne permet d'éliminer plus rapidement l'alcool.**

### EXEMPLE DE CALCUL DU TAUX

- ▶ Trois collègues déjeunent au restaurant.
  - Collègue 1 : une femme de 60 kg.
  - Collègue 2 : un homme de 75 kg.
  - Collègue 3 : un homme de 95 kg.
- ▶ Ils décident de prendre un apéritif et se partagent à égalité une bouteille de vin, pour accompagner le repas.

### À RETENIR

Le premier effet de l'alcool est de ne pas se rendre compte des troubles qu'il a sur nous. Les « buveurs occasionnels » représentent 85 % des accidents mortels de la circulation.

# DROGUES

## LES RISQUES DE LA DROGUE AU VOLANT

### POURQUOI LES DROGUES SONT INCOMPATIBLES AVEC LA CONDUITE ?

- ▶ Croire que les drogues douces, comme le cannabis, sont moins dangereuses et ont moins d'effet sur la conduite est une erreur. Toutes les drogues agissent sur le cerveau et les effets qu'elles produisent sont considérables.
- ▶ Les effets sur la conduite :
  - au début : euphorie, prise de risque, sentiment de surpuissance.
  - puis : anxiété, agressivité, actes violents.



### À RETENIR

Les effets du cannabis et de l'alcool se cumulent. Un conducteur positif à la fois au cannabis et à l'alcool a 14 fois plus de risque d'être responsable d'un accident mortel.

# MÉDICAMENTS

## LES RISQUES DES MÉDICAMENTS AU VOLANT

- ▶ Nous les prenons pour nous soigner et nous soulager mais certains médicaments sont incompatibles avec la conduite.
- ▶ De nombreux médicaments altèrent la vigilance et favorisent la somnolence. Il n'y a pas que les médicaments psychoactifs et ceux prescrits par le médecin. Ceux parfois pris en automédication peuvent eux aussi avoir ces effets et altérer notre conduite.
- ▶ C'est parfois le mélange de plusieurs médicaments qui peut être néfaste à une conduite en sécurité. Leurs actions peuvent se renforcer ou au contraire s'opposer.

### COMMENT IDENTIFIER LES RISQUES ?

- ▶ La couleur du pictogramme, visible sur la boîte, doit vous alerter.
- ▶ Pour plus de facilité, les pictogrammes sont assortis de textes clairs.
- ▶ N'associez jamais un médicament avec de l'alcool car ce mélange augmente considérablement les risques.



**NIVEAU 1**

**SOYEZ PRUDENT**

Ne pas conduire sans avoir lu la notice.



**NIVEAU 2**

**SOYEZ TRÈS PRUDENT**

Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé.



**NIVEAU 3**

**ATTENTION, DANGER : NE PAS CONDUIRE**

Pour la reprise de la conduite demandez l'avis d'un médecin.

# QUELQUES RAPPELS

## L'ALCOOL, LES DROGUES, CERTAINS MÉDICAMENTS AUGMENTENT LE RISQUE D'AVOIR UN ACCIDENT

- ▶ 18 % des conducteurs impliqués dans les accidents mortels de la route en France ont un taux d'alcool supérieur à 0,5 g/l de sang.
- ▶ Lors des nuits de week-ends et les jours fériés, l'alcool est présent dans 63 % des accidents mortels, soit près de 2 sur 3.
- ▶ Avec un taux de 0,5 g/l le risque d'accident est multiplié par 2.
- ▶ Avec un taux de 0,8 g/l le risque d'accident est multiplié par 10 et à 1,2 g/l, il est multiplié par 35.
- ▶ La conduite sous influence de substances ou plantes classées comme stupéfiants est responsable de 22 % des accidents mortels sur la route.
- ▶ La prise de médicament serait en cause dans plus de 3 % des accidents de la route.
- ▶ Ce n'est pas parce que vous avez cessé de prendre un médicament qu'il ne peut plus y avoir d'effet sur la conduite. En effet, certains médicaments peuvent persister plusieurs jours dans l'organisme.

## C'EST POUR CELA QUE LA RÉGLEMENTATION NOUS ALERTE ET INTERDIT OU LIMITE LA CONSOMMATION DE CES PRODUITS

- ▶ Un dépistage d'alcool et de stupéfiants sera systématiquement effectué en cas d'accident corporel.
- ▶ Les forces de l'ordre sont également autorisées à pratiquer le dépistage d'alcool et de drogue à titre préventif, sur réquisition du Procureur de la République ou à l'initiative d'un officier de Police Judiciaire.
- ▶ Le contrôle peut être effectué dans tous les lieux ouverts à la circulation publique.
- ▶ Un conducteur en alcoolémie positive ou ayant été contrôlé positif aux stupéfiants et impliqué dans un accident peut se voir limiter, voir exclure de son droit à indemnité. Son assurance peut également être résiliée.

